

jurisdiction doit apparaître à la face même de la
procédure..... 230

COUR DU BANC DE LA REINE :— *Vide* JURISDICTION.

COUR SUPÉRIEURE :— *Vide* JURISDICTION.

CRÉANCIER :— *Vide* INTERVENTION.

DÉCHÉANCE :— *Vide* APPEL.

DÉCLARATION — *Vide* PROCÉDURE.

“ D’HYPOTHÈQUE :— *Vide* ACTION EN DÉCLARATION D’HYPOTHÈQUE.

DÉCRET :— Une vente d’immeuble par un syndic à une personne qui ne possédait pas cet immeuble *animo domini* dans le sens de l’article 632 C. P. C. sera annulée à la demande du propriétaire réel de cet immeuble..... 537

“ :— Un demandeur qui par erreur a fait saisir et vendre un immeuble comme appartenant au défendeur lorsque de fait, il ne lui appartient pas, pourra sur requête faire déclarer ce décret nul..... 376

DÉLAI :— *Vide* PROCÉDURE.

“ :— *Vide* AVIS.

DEMANDE INCIDENTE :— Si dans une cause un défendeur plaide les moyens qu’il a déjà invoqués comme défense dans une cause pendante entre les parties, lors de la production de ce plaidoyer, et que jugement pendant l’instance intervienne sur les prétentions du demandeur dans la première cause, le demandeur pourra par une demande incidente faite en vertu de l’article 149 C. P. C. invoquer la chose jugée dans la première cause..... 506

DÉPENS :— Lorsqu’une collocation d’au-dessous de \$60 dans un jugement de distribution forme partie d’une créance d’au-delà de \$1,000 et que le contestant pour faire disparaître cette collocation attaque comme frauduleux l’acte constitutif de toute la créance, les frais sur cette contestation seront taxés comme dans une cause du montant de toute la créance..... 352

“ :— *Vide* BORNAGE.

DÉSISTEMENT :— *Vide* FRAIS.

DOL :— Le dol invalide le consentement. Le dol de l’agent est imputable au mandant.